



46 / Développer le Sud algérien

Fiche pratique publié le **08/07/2014**, vu **1425 fois**, Auteur : [Benammar Christian](#)

- Développer le Sud algérien - Le Nord l'a séparé du pays et étouffé injustement : industrialisation, entassement de la population sur le littoral, explosion démographique, construction immobilière et routière massive sur des terres agricoles exceptionnelles, émigration... C'est, malheureusement, le palmarès décevant de dirigeants et amis parmi les plus compétents que j'ai servis... Le Sud peut-il réagir contre son abandon sans être gavé de bonnes paroles ? Que peut-on concevoir pour ce Sud fossilisé en droit et en projet en écho du rêve d'avenir des jeunesse française et algérienne ?

- Projet pour le Sud algérien -

Le Nord l'a séparé du pays et étouffé injustement : industrialisation, entassement de la population sur le littoral, explosion démographique, construction immobilière et routière massive sur des terres agricoles d'exception, émigration...

C'est, malheureusement, le palmarès de dirigeants et amis parmi les plus compétents que j'ai servis...

Le Sud peut-il réagir contre son abandon sans être gavé de bonnes paroles ?

L'aménagement à long terme du territoire national s'y rapportant tient en 5 points. J'en faisais déjà rapport en 1963 au Colonel Zerguini (pas intéressé lors de la guerre de frontière avec le Maroc), tant cela me paraissait fondamental. En 1975, je l'avais cru possible en ralliant la SNREAH à Laghouat que créait un cousin laghouati . Je quittais alors le Plan à Alger qui privilégiait dans le triennal 1967-69 puis quadriennal 1970-1973 (aberrants à mes yeux) l'argument fallacieux (socialement) des " industries industrialisantes " du très écouté en Algérie, professeur De Bernis. (J'observais aussi le fait que tout investissement au Sud générait à court terme un réinvestissement au Nord, comme l'investissement touristique déstabilisait la balance des paiements en provoquant une croissance trop forte des importations).

Les 5 points du plan d'aménagement national à retenir sont identiques en 2014 à ce qu'ils étaient en 1963 :

1/ établir un projet Sud exceptionnel à long terme avec le Nord et mobiliser les populations concernées.

2/ centrer l'objectif sur la récréation des lacs et mer intérieure souterraine en évacuant, au besoin, le sable qui , au fil des siècles, a recouvert tous les sites potentiels anciens sur une profondeur de 100

mètres, voire 250 mètres et ouvrir des canaux de navigation vers la Méditerranée et l'Atlantique et un réseau d'écoulement de l'eau au moyen de barrages.

3/ créer et développer les conditions nouvelles de vie et de mise en valeur du territoire basées sur la disponibilité de l'eau et l'humidité de l'air.

4/ accompagner le projet national d'un Traité de Coopération-développement avec la France, la Tunisie et la Mauritanie.

5/ financer le projet par :

a- une partie affectée du produit des recettes pétrolières et gazières.

b- des financements externes.

c- la commercialisation de sable extrait du Sahara à des pays à forte démographie asphyxiés par

le boum immobilier (Asie, Inde, Afrique...) .

Mais, c'était sans compter avec le Colonel ex-chef de la Gendarmerie, promu ministre de l'Hydraulique, début 78, qui fit mettre en résidence surveillée notre ministre de l'Hydraulique et décida aussitôt de dissoudre la SNREAH divisée par six ... au lieu d'être multipliée par dix face à l'ampleur des besoins !....

<http://www.wikio.fr/> target="_blank">